

ITEMS 4 CONFERENCE SUR LA MICROFINANCE
INCLUSION FINANCIERE : LECONS DU SUD AU NORD
PARIS, 11-12 AVRIL 2013

Le microcrédit, Outil stratégique de développement et financement des initiatives économiques des quartiers pauvres à Kinshasa

Par Dr Jacques BONGOLOMBA ISOKETSU
Docteur en démographie à l'Institut de démographie,
Université Panthéon-Sorbonne-Paris1
Chercheur- Consultant en micro-finance
Mail: bojac77@hotmail.com

Résumé:

Le dynamisme urbain dans la ville de Kinshasa est en décalage avec le développement des infrastructures sociales de base. De nombreux quartiers cumulent des handicaps et de fortes inégalités. Les besoins de financement des économies de ménages ne cessent de croître de plus en plus davantage. Mais, malgré cela, leur population fait preuve d'une dynamique sociale et économique sans précédent. Les initiatives économiques et sociales de survie sont des réponses réactives à la situation de la vulnérabilité et marginalisation économique des ménages.

Le papier essaie de répondre à la question: Comment le microcrédit peut-il être un outil stratégique de développement des initiatives économiques des populations des quartiers pauvres et en difficultés dans la province-capitale de Kinshasa?

Mots clés: Kinshasa, Des handicaps, Dynamismes, Microcrédit, Initiatives économiques de survie

Introduction

La ville de Kinshasa s'étend sur une superficie de 999 995 km². Du point de vue administratif, elle est subdivisée en 24 communes et 326 quartiers. Erigée en Capitale du pays depuis 1968, la ville connaît une forte croissance démographique. Le taux de croissance est 3.2% par an. La population à Kinshasa est environ 9.3 millions d'habitants en 2010. Elle atteindra selon les projections démographiques 12.5 millions habitants en 2015. Les trois quarts des quartiers sont très pauvres. Ils souffrent d'un déficit des infrastructures sociodémographiques et financières.

Le taux de pauvreté dans les quartiers pauvres atteint près de 80 % de la population. Les mesures de la pauvreté sont appréhendées par ses manifestations plus visibles: manque d'eau potable, d'énergie électrique, accès aux services financiers formels. La pauvreté est souvent caractérisée par un revenu monétaire et un ratio calorifique en dessous du seuil de signification de revenus et de biens, établi à partir des dépenses de consommation des ménages Kinois.

En effet, les initiatives économiques constituent des réponses à la pauvreté protéiforme des ménages. L'avènement du microcrédit devient un outil de financement et de développement des populations des quartiers pauvres. Toutefois, ce dispositif est discriminant. Nul ne peut admettre qu'il vise à atteindre les catégories des populations les plus pauvres. Malgré sa démocratisation, son inclusion financière et géographique dans les quartiers pauvres et périphériques demeure insatisfaite.

2. Méthodes et sources de données

L'étude recourt à deux types de méthodes d'analyses: l'approche sociodémographique et l'approche systémique.

La première méthode se fonde sur une analyse transversale. Elle consiste à analyser d'une part des handicaps et difficultés fortes des quartiers pauvres. Ses méthodes d'approches s'appuient sur une analyse du moment de la pauvreté, à partir des indicateurs démographiques. Il s'agit des indicateurs du cadre de vie des habitants liés: aux services médicaux, services d'éducation et aux services d'approvisionnement en eau potable. Nous nous appuyons sur les indicateurs composites de la pauvreté.

La seconde méthode s'appuie sur la littérature sur la micro-finance. Elle permet d'explorer des revues de littératures et des travaux scientifiques des praticiens et scientifiques. Ses approches conduisent à jeter un regard critique sur les appréhensions faites à cet outil stratégique de financement des initiatives économiques. Elle conduit à analyser d'une part les impacts théoriques sur les conditions de vie des clients; d'autre part sur les quartiers en difficulté et pauvres.

Les sources de données utilisées sont de deux types:

Les données primaires proviennent des statistiques de base des institutions de micro-finance congolaises agréées dans la ville de Kinshasa. Ces sources portent sur l'épargne des données sur le portefeuille multi-clients. Les sources secondaires proviennent des trois enquêtes. Il s'agit des enquêtes sur les ex-bénéficiaires de crédits (Exacimf, 2008, Enquêtes1, 2, 3, INS-DIAL, 2004 et l'enquête Démographique Santé (EDS) réalisé en 2007 par le Ministère du Plan et la Banque mondiale. La première enquête fournit, après traitement des réponses aux questionnaires, des données sur la satisfaction des ex-clients. La seconde, quant à elle, porte sur le secteur informel à Kinshasa. La troisième enquête fournit des données sur les statistiques des habitants pauvres et les indicateurs chiffrés de la pauvreté à Kinshasa.

3. Dynamismes et Handicaps des quartiers et communes kinois

Les quartiers en difficultés à Kinshasa ont un niveau de développement inégal hérité de la politique coloniale de la ville. Au sein d'une ville, se trouve des quartiers et cités dortoirs et des communes résidentielles. Malgré le dynamisme urbain, les inégalités sociales persistent encore davantage dans les quartiers pauvres et périphéries de Kinshasa. Les initiatives économiques ne cessent de donner un nouveau paysage d'une économie par la base pour la base.

3.1. Les quartiers pauvres cumulant des handicaps et difficultés fortes

La pauvreté se définit comme la situation dans laquelle une partie de la population au sein d'une société ne peut satisfaire des besoins essentiels ou ne peut atteindre un niveau minimum du bien-être (KOBIANE, J-F.1998). Les dimensions de la pauvreté sont appréhendées par ces manifestations plus visibles dans les quartiers. Il s'agit des problèmes concernant la santé, l'alimentation, l'eau potable, l'éducation et les revenus monétaires. Dans les quartiers pauvres, la pauvreté urbaine est née avec les problèmes d'urbanisation. Les services s'avèrent incapables de suivre le même rythme que la croissance afin d'assurer aux pauvres des conditions de vie descente (DE SOUZA, S., et BOUTE, J. 2004).

A. Cadre de vie en constante dégradation

Les trois quart des quartiers en difficultés sont sensibles et souffrent d'handicaps. Avec un fort taux de concentration de la population dans les quartiers, on assiste à un cadre de vie dégradé. Les services publics sont défaillants :

- Les établissements sanitaires et hospitaliers sont moins présents dans les quartiers pauvres qu'ailleurs et les problèmes de santé précoces y sont plus fréquents. Le taux de mortalité infantile et de malnutrition est plus élevé
- Les services d'éducation sont caractérisés par des effectifs pléthoriques, mal payés avec un encadrement négatif des enfants en âge scolaire. La proportion des enfants à scolariser est très importante. Ils se chiffrent à plus de 5 millions à Kinshasa selon les statistiques scolaires (INS, 2004). Ces quartiers et communes manquent d'infrastructures financières, de commerce et services de proximité.

Ainsi, les quartiers pauvres et en difficultés ne disposent pas d'infrastructures socioculturelles et sportives. En 2007, le nombre des sans-emplois à Kinshasa a fortement augmenté après les échecs des programmes d'ajustement structurels des années 1973 et 1983. Le chômage structurel s'est amplifié avec la guerre de l'Est de 1992 à 2003. Les disparités en

matière de chômage liées à l'origine des personnes et le niveau d'éducation sont également nettes.

B. Situation de l'emploi à Kinshasa

Pour accroître l'offre des emplois sur le marché du travail à Kinshasa, concernant le chômage et l'inactivité des jeunes, la solution serait de créer plus d'emplois pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ceux-ci peuvent provenir de l'entrepreneuriat du secteur moderne et traditionnel. La contraction de l'offre et la demande du travail à Kinshasa est ainsi dépendant de l'absence de création d'emplois et de productivité dans les secteurs modernes et traditionnels. Ce déficit d'offre de travail est comblé par une offre d'emplois précaires du secteur souterrain invisible ou visible en forte croissance à Kinshasa et autres provinces du pays.

Le tableau 1 présente la distribution de la situation de l'emploi à Kinshasa. Le taux de sous-emploi invisible représente 33,7% dans la communauté urbaine de Kinshasa et 38,2 % en République Démocratique du Congo. Le travail informel non-agricole représente 65,6 % et procure aux ménages kinois les $\frac{3}{4}$ des revenus familiaux.

Tableau 1 : Situation de l'emploi dans les provinces en 2004 (RDC).

Variables	Kinshasa	R.D.C	Equateur	Katanga	Maniema	Nord-Kivu	Orientale	Sud-Kivu
Taux d'activités	42,3	60,2	65,3	61,7	59,3	59,3	71,2	52,4
Taux de chômage au sens du BIT	15	12,6	1,4	2,8	1,0	6,1	1,6	29,1
Taux de sous-emploi visible	24	49,0	54,2	58,8	45,0	45,7	53,2	60,1
Taux de sous-emploi invisible	33,7	38,2	40,2	35,1	33,7	50,2	35,3	33,8
Taux global de sous-emploi	53,1	72,7	77,4	78,2	67,7	78,3	71,9	80,2
Structure de l'emploi								
*Administration	11,9	1,8	4,6	3,3	4,8	5,1	3,2	4,9
*Parapublic	5	1,7	0,7	2,6	1,2	1,4	0,9	1,3
*Privé formel	8,8	19,2	16,1	2,7	0,1	1,2	0,6	22,1
*Informel non agricole	65,6	71,4	76,5	18,9	5,8	16,3	9,9	68,7
*Associations	5,2	1,4	1,1	71,4	87,3	2,6	84,2	1,9
Taux de salarisation	35,5	11,2	7,6	12,8	7,6	14,4	6,8	10,5

Source : Enquêtes 1-2-3, INS.2004 ., et PNUD.2009

C. Taux de chômage très élevé

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (INS, 2004). Dans le contexte international, il exprime le nombre des actifs occupés qui ont au moins travaillé une heure sur un emploi formel ou non-structuré dans un pays (BIT, 2002).

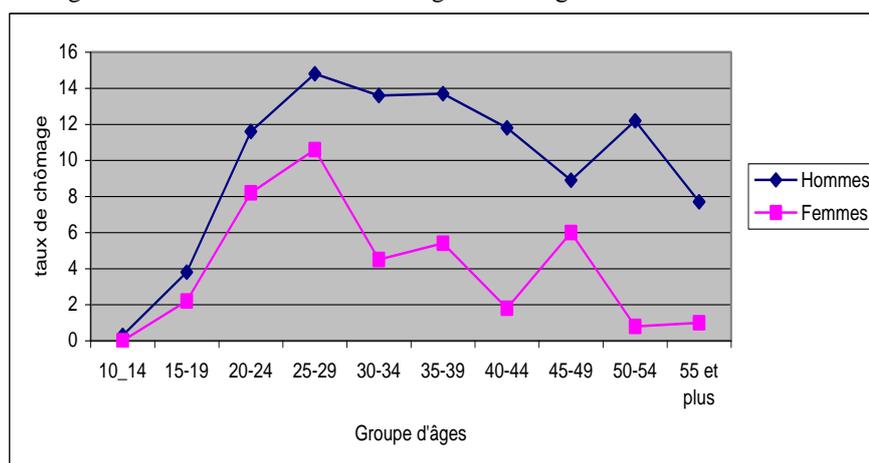
De 1999 à 2004, la proportion des chômeurs a fortement augmenté dans les quartiers pauvres et en difficultés. Cette forte augmentation s'est accompagnée avec une forte croissance démographique de la population y résidant. En 2004, la population de chômeurs au sein de la population active à Kinshasa s'est chiffrée à 14%, alors que dans le reste du pays, elle est deux fois plus élevée (INS,2004b).

Le niveau de chômage est particulièrement élevé auprès des hommes âgés de 25 à 29 ans (fig.1) par rapport aux femmes. Il atteint des proportions plus importantes à l'âge de 50 à 54 ans chez les hommes que chez les femmes. Plusieurs facteurs explicatifs contribuent à l'augmentation du chômage à Kinshasa. Le taux de chômage augmente surtout auprès des actifs sans niveau d'instruction. Les tendances à la baisse s'observent pour les titulaires de

hauts diplômés. Le secteur tertiaire y absorbe ces diplômés dans les secteurs de l'enseignement, la fonction publique et les sociétés privées.

Les disparités en matière de chômage liées au sexe sont également nettes, en particulier pour les emplois formels. Le chômage des femmes est moins élevée que celui des hommes. Par rapport au secteur moderne, le secteur non-structuré du petit commerce et l'agriculture non marchande absorbe plus de 80% de la population active féminine par rapport au secteur moderne.

Fig. 1 : Evolution du taux de chômage selon l'âge au sens du BIT à Kinshasa



Source : Enquêtes 1-2-3, INS, 2004

D. Des revenus monétaires modestes et plus précaires

La pauvreté monétaire se manifeste par un revenu en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Le revenu moyen à Kinshasa est de 44\$; il est de 22\$ pour tout le pays (EDS,2007). Le niveau des revenus perçus comparé à celui des quartiers résidentiels est très significatif des écarts des conditions de vie entre quartiers et communes. Ces revenus précaires sont en partie dus à un manque d'un revenu minimum pour vivre. Les salaires ne sont pas adaptés aux conditions de vie urbaine à Kinshasa. Il est également difficile d'établir une grille salariale dans le secteur non-structuré.

Par contre, les quartiers résidentiels abritent des habitants à hauts revenus. Ils sont constitués des dirigeants provenant de la sphère politique, des chefs d'entreprises, des hommes d'affaires. A ces catégories se côtoient des cadres moyens de la fonction publique, des cadres des banques et sociétés privées. L'origine de leurs revenus est mal identifiée; nul ne peut en douter qu'il est le résultat de quelques réussites personnelles, de la corruption et des abus de biens sociaux. Au plan national, la précarité des revenus des pauvres en est une des conséquences de la confiscation et la répartition inégale des revenus. Les ménages à hauts revenus absorbent plus de 9/10 des revenus du pays, alors que la majorité de la population sévit dans l'extrême pauvreté.

3.2 Dynamismes des initiatives économiques dans les quartiers pauvres

Face au chômage structurel, à la précarité et aux handicaps, nombreux sont les actifs en âge de travailler des quartiers et communes à Kinshasa qui s'engagent dans la création des petites unités économiques de survie. L'autocréation est une des réponses réactives à la situation de

la pauvreté des ménages et des quartiers en difficulté. Ils créent leur propre activité, leur propre emploi, parfois de manière informelle ou sous la forme associative à cause du manque d'information sur le marché des biens et services. Une dynamique entrepreneuriale souvent méconnue des acteurs institutionnels, qui fait des communes et quartiers pauvres un véritable gisement de micro-entreprises.

A. Une dynamique de créations d'auto-emplois multi-secteurs

Dans les quartiers en difficultés, on enregistre une forte propension de création des entreprises. Ces initiatives économiques sont en majorité de très petites entreprises. Elles ont généralement pour traits spécifiques: un faible niveau des structures d'organisation comptable et gestion, avec ou peu de division entre les facteurs de production (DE HEURT., et MARYSSE, ST.2001). Les relations d'emploi sont surtout fondées sur les liens de parenté, les relations d'amitié ou sociale. Elles sont rarement basées sur des véritables contrats de travail comportant des garanties professionnelles. Ces entités économiques entretiennent des relations propriétaire-gérant et familles. Elles ne produisent des biens et services qu'à la destination de la consommation des clients spécifiques. Les propriétaires ne dissocient pas leur patrimoine personnel avec le fonds de roulement de l'entreprise.

D'une manière générale, ces entités économiques évoluent dans une grande majorité en marge des lois fiscales, bancaires et sociales. Elles échappent aux procédures d'identification nationale, à la souscription aux obligations fiscales et le non tenu d'une comptabilité (CHARMES, J.2003).

Néanmoins, leur ingéniosité créative repose sur l'employabilité des jeunes sans formation spécifique dans les quartiers pauvres. Son dynamisme se mesure aussi dans les emplois de transition pour les jeunes et adultes diplômés. La plupart des pauvres créent une activité professionnelle avant d'intégrer un emploi sécurisant dans le secteur formel.

Le tableau 2 illustre le dynamisme de créations dans les quartiers en majorité pauvres à Kinshasa. Le secteur du petit commerce est le plus innovant dans la création des auto-emplois. De 2004 à 2010, l'accès aux microcrédits a davantage permis aux habitants des quartiers pauvres de créer des unités économiques de survie.

Tableau 2: Nombres de création des unités économiques
Selon les secteurs d'activités à Kinshasa

Secteurs	2 004	2010
Agricoles	40 600	60 800
Agro-alimentaire	40 600	51 600
Confection	14800	17 800
Construction	11 600	22 890
Commerce de Gros	27 000	78 500
Commerce de détail	313 000	675 000
Transport	7 000	125 600
Services personnels	10 500	22 130
Réparation	7 900	8 900
Autres	8 100	28 900
Ensemble	483 104	1094130

Source: INS, 2004/2010, Rifidec, 2010

B. Les secteurs d'activités assez identiques.

Mis à part les secteurs de la petite transformation et la menuiserie qui reste très dynamique dans les quartiers pauvres de Kinshasa, les secteurs d'activités concernant le petit commerce,

la restauration et l'agriculture de subsistance et l'élevage sont les mêmes qu'à l'échelle nationale. Ils évoluent dans la majorité dans le secteur non structuré dit « secteur informel».

Le secteur non-structuré est réparti entre les trois segments: les travailleurs salariés des petites et moyennes entreprises industrielles, les employés de maison et les travailleurs ambulants. Le premier segment travaille pour les entreprises du secteur formel.

Des incessantes crises économiques, dans la phase post-conflit, agissent sur les revenus de travail formel et diminue les débouchés de ce secteur informel. On assiste souvent à un chômage Keynésien dans la mesure où l'ajustement se fait par les quantités: licenciements économiques, travail temporaire. Le second segment est marqué par la diminution des revenus des employeurs, suite à la crise. Ce segment ne connaît pas de chômage keynésien, mais un chômage classique. Il négocie la baisse des salaires, en recherchant un second emploi.

Le troisième est celui des travailleurs ambulants, indépendants. Il ne connaît pas le chômage, mais la précarisation de leurs revenus. Lorsqu'il y a la relance, l'informatisation prend ses droits. Certaines catégories de chômage disparaissent.

4. Le microcrédit, comme un outil stratégique de financement et développement des initiatives économiques de survie des ménages

4.1. Une évolution historique ancienne

L'histoire du crédit remonte depuis des décennies en République démocratique du Congo. Elle est le fruit d'un schéma transitionnel établi sur de longues périodes dans l'histoire des banques coopératives d'épargne et de crédits.

Ainsi, le processus passe par trois grandes phases:

Phase1: Les périodes postcoloniales

Elle s'étend de la période postcoloniale à l'accession du pays à l'indépendance. La période est marquée par la création de coopératives paysannes coloniales destinées au financement du développement local. Ces coopératives avaient pour buts à couvrir d'une part les zones desservies par les banques classiques. D'autre part, de financer les cultures d'exportation agricole au profit de la Belgique. Il s'agit des banques Société Générale Belge, La Banque Belge d'Afrique, KREDIETBANK Congo, La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et la Fédération Nationale des Coopératives Chrétiennes de Belgique et la Caisse d'Epargne.

Phase 2 : De 1960 à 1999

La période coïncide avec l'indépendance du pays, à la date du 30 juin 1960. Elle est marquée par la création des banques coopératives indigènes. Il s'agit de la création de la Caisse Populaire de Crédit Luymas/ CBCO, la coopérative COOCEC, la Coopérative d'Epargne et de Crédit de Bbankusu en 1970 et la coopérative de crédit Tujenge et la Coopérative de crédit Nyawera (Kikata, P-N.2006). Ces coopératives avaient pour objectifs le financement par appel de fonds extérieurs ou refinancement bancaire.

Phase3: De 1999 à nos jours

La période est caractérisée d'une part par les cessations d'activités de nombreuses banques et sociétés de financement. D'autre part, par l'expansion de la micro-finance moderne. Il s'agit

de nouvelles organisations de microcrédit. Leur vocation sociale et économique est de financer les entités économiques et des personnes exclues des systèmes financiers classiques. Notre propos se limite à cette dernière approche et de son utilité sociale et économique dans les quartiers pauvres.

4.2 Outil stratégique

Le microcrédit désigne un prêt accordé à un taux d'intérêt plus au moins élevé pour financer la création ou le développement d'une micro-activité professionnelle ou l'achat d'un équipement susceptible d'améliorer les conditions de vie ou travail d'un bénéficiaire (Allemand, S.2008). La micro-finance désigne une offre de services financiers tels que le crédit, l'épargne, la micro- assurance, destinés à des groupes vulnérables qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels (DIAKITE, S-B. 2009). La micro-finance est une finance « de proximité géographique », mais aussi culturelle (LELART, M.2005).

La question qui reste, cependant, poser: Est-ce le microcrédit ou la micro-finance vise-t-elle à améliorer le sort des plus pauvres, ou bien ceux qui sont proches de la ligne de pauvreté? L'idée dégagée ne serait-elle pas de jouer la politique de concentrer les pauvres au voisinage de la ligne de pauvreté? Une amélioration de leur condition de vie soit par le financement des activités économiques, leur feront migrer d'un statut passant de plus pauvres, à modeste à moins pauvres (SALAMA, P. et VALIER, J.1994). La réduction de la pauvreté dans les quartiers pauvres passe par la distribution des revenus parmi les plus pauvres.

En effet, le microcrédit apparait, dans cette mesure, un outil stratégique, d'amélioration des revenus des bénéficiaires. Le taux de pénétration du crédit nous permet de mesurer la proportion de la population totale dans les quartiers pauvres bénéficiaire d'un crédit. Les résultats du tableau 3 illustre le nombre de clients actifs des quartiers pauvres et des encours de crédits de 2003 à 2010. Il résulte de ces résultats, que le nombre des bénéficiaires de crédits, à destination des populations de ces quartiers, ont évolué de manière significative. Ils sont passés de 23 028 à 294 440 clients (RIFIDEC, 2010). Les encours de crédits sont passés de 55 658 à 64 238 743\$ (tab.3).

Sur les 326 quartiers, seuls les 102 quartiers ont bénéficié des crédits. L'analyse des résultats du tableau 3 montre aussi que les encours de crédits ont bénéficié à de nombreux habitants. Le microcrédit est outil stratégique de financement auprès des clients actifs des quartiers pauvres. Toutefois, nul ne prouve, que tous les bénéficiaires proviennent des quartiers pauvres à Kinshasa. Les encours de crédits ne sont pas entièrement destinés aux quartiers de plus en plus pauvres, ni aux activités présentant des risques élevés.

Tableau 3: Nombres de clients actifs et encours de Crédits alloués(\$) dans les quartiers pauvres (de 2003 à 2010)

Années	Quartiers	Bénéficiaires	Encours de crédits
2010	20	209 440	64 238 743
2007	12	153 208	3 370 576
2006	8	102 211	2 350 053
2005	22	58 758	1 175 160
2004	17	57 624	1 728 720
2003	23	23 028	55 658
Ensemble	102	604 269	72 918 910

Source: Statistiques IMF, BCC. , et Rifidec, 2003/2010

4.3 Outil de financement des initiatives économiques de survie

La priorité des crédits accordés se répartit entre l'artisanat et le petit commerce, l'agriculture et les services. Le petit commerce absorbe de nombreux clients puisqu'il permet de rembourser à des courtes échéances des crédits. La vitesse de rotation dans le commerce permet d'une part aux organisations de micro-finance d'éviter un portefeuille à risques. D'autre part, les rentrées financières s'adaptent mieux au système calendaire de remboursement mis en place par de nouvelles pratiques de crédit solidaire.

Par ailleurs, les encours de crédits ont été consacrés à la hauteur de 65% aux secteurs du petit commerce. Le crédit agricole représente 32 % et 3% pour les autres secteurs. Le fait explicatif est que les autres secteurs hors le commerce et l'artisanat non rentables n'attirent pas souvent les agents de crédits. Les retours sur investissements ne sont pas à la hauteur des espérances des organisations de micro-finance. La mise à part de ces entités économiques est souvent expliquée par l'incertitude et les risques liés aux méventes des produits agricoles et la durée de l'investissement. Le secteur agricole présente de nombreux risques pouvant compromettre la pérennité des organisations de micro-finance.

Nous pouvons par ce point d'analyse relativiser notre argumentation. D'autres institutions de micro-finance implantée dans les provinces et dans les communes agricoles à Kinshasa y consacrent plus de crédits au secteur agricole. La plupart de ces organisations de crédit sont issues des confessions religieuses.

Néanmoins, la lutte contre la pauvreté passe par l'autosuffisance alimentaire. D'où, l'importance accordée aux activités des femmes maraîchères et paysannes. Notre propos tient d'un constat général du secteur de la micro-finance dans les quartiers pauvres. Les institutions de micro-finance ont difficile à s'implanter dans de nombreux quartiers pauvres pour des raisons de sécurité. On peut noter avec satisfaction que le financement des entités économiques de survie réduit de plus en plus le climat d'insécurité, de vulnérabilité et marginalisation économique des habitants.

5. Impacts théoriques du microcrédit

Plusieurs impacts sont envisageables dans les quartiers pauvres. Il s'agit de l'insertion socio-professionnelle et économique.

5.1 Insertion sociale et professionnelle

Dans les quartiers pauvres, l'un des impacts visibles est l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes en difficultés. Le microcrédit intervient aussi pour cette catégorie de personnes dites vulnérables. La micro-finance vise à améliorer le revenu des familles à bas revenus, par l'auto-emploi et la réinsertion socioprofessionnelle des groupes hétérogènes et vulnérables

Parmi elles, on distingue des femmes veuves, des femmes en difficultés, des enfants en rupture familiale, des enfants et des femmes atteints du VIH/Sida. Il permet aux personnes sans ressources de créer des auto-emplois. Ces auto-emplois contribuent à l'auto-formation des jeunes, à des divers métiers: réparateurs de véhicule, la menuiserie, la cordonnerie, la maçonnerie et la plomberie. De nombreux corps de métiers ont vu le jour avec la création des entités économiques post-crédit dans la ville de Kinshasa.

Dans notre analyse, l'observation montre que le microcrédit est un outil de financement et d'accompagnement des catégories socioprofessionnelles. Ce dispositif permet aux primo-créateurs d'emplois de recruter du personnel dans la sphère familiale. Cette stratégie de recrutement de proximité contribue, ainsi, à baisser le chômage au sein des familles et quartiers pauvres.

5.2 Amélioration du bien-être multidimensionnel

Les différents programmes de microcrédit permettent de réduire la pauvreté sociale et économique des ménages à bas revenus (SCHREINER, M., et VONDERLACK, M. 2003). L'autonomisation des bénéficiaires passent par le financement des activités appartenant aux femmes.

Du point de vue économique, l'autonomisation passe par le contrôle au sein des ménages de leur crédit. Elle s'accompagne avec l'autonomie sociale et politique. Dans une approche démographique, les impacts par la micro-finance sont limités à la seule satisfaction intertemporelle. Dans notre enquête rétrospective sur les 350 Ex-bénéficiaires de microcrédit à Kinshasa en 2008, les résultats sont contrastés voire contradictoires. Les clients expriment leur désarroi sur les impacts du microcrédit dans les quartiers et familles.

Mais, il faut noter que plusieurs facteurs y contribuent négativement sur l'amélioration des conditions de vie de ces pauvres. Nombreux sont ceux qui pensent, que malgré l'amélioration, le microcrédit ne répond que très peu à leurs besoins réels. Ils souhaitent que les montants de crédits soient ajustés vers le haut. Au regard de ces résultats, nous sommes d'avis que dans les quartiers pauvres, la réduction de la pauvreté protéiforme ne peut être résolue par les microcrédits. Leur faible montant et mécanismes exposent des clients pauvres à des risques de surendettement et de pressions morales.

Conclusion

En guise de notre analyse, nous avons souligné le fait que la pauvreté des quartiers à Kinshasa est le résultat du dynamisme urbain. Ce dynamisme s'accompagne avec une forte croissance de la population pauvre et vulnérable. La pauvreté dans de nombreux quartiers se manifeste par l'insuffisance de ces politiques de développement urbain. Il existe un décalage entre les quartiers résidentiels et pauvres. De nombreuses infrastructures de base sont en état de délabrement. La situation socio-économique des ménages reste précaire. Une proportion plus importante de la population à Kinshasa vit sous le seuil de pauvreté.

Ces initiatives économiques individuelles et indépendantes constituent des réponses réactives à la pauvreté. Leur dynamisme dans les quartiers pauvres relève de l'ingéniosité. Elles sont de types imitatifs et se développent sous l'effet de mode. Elles sont toutes confrontées aux mêmes problèmes: manque de financement, accès limité au marché et faible valeur ajoutée. La structure organisationnelle de la société est fondée sur la famille, par faute de recrutement du personnel qualifié. Les modes de recrutement et d'entrée sont quasi-automatiques et se basent sur les relations amicales et familiales. L'avènement du microcrédit constitue une opportunité pour les micro-entrepreneurs des quartiers pauvres. Les conditions d'obtention du crédit sont souples. L'entrée au sein d'un foyer de crédit solidaire permet aux quartiers et pauvres de dynamiser leur cadre de vie et à financer des initiatives économiques de survie locales.

Nous pouvons, en outre souligner, l'effet que le microcrédit n'est pas un outil accessible à toutes les initiatives économiques des quartiers pauvres. Les organisations de micro-finance imposent des conditions préalables à l'accès aux crédits. Certaines de ces conditions ne sont pas liées à l'état de vulnérabilité et de pauvreté. Le risque économique et financier y est pour beaucoup dans le processus d'éligibilité des pauvres.

Bibliographie

- ALLEMAND, S. (2008), *La micro-finance n'est pas une utopie*, éd. Autrement, Paris, 205p.
- DE SOUZA, S., et BOUTE, J. (2004), *Population et pauvreté aujourd'hui: les yeux d'un développement économique intégral*, éd. Lumen, Bruxelles, 125p.
- De HEURT, T., et MARYSE, ST. (2004), *L'économie informelle au Zaïre: survie et pauvreté dans la période de transition*, éd. Bruylant Bruxelles, 37p.
- DIAKITE, S-B. (2009a), *De la finance formelle et informelle à la micro-finance*, éd. Menaibuc, Paris, 136p.
- DIAKITE, S-B. (2009b), *Micro-finance et financement du développement*, éd. Menaibuc, Paris, 299p.
- DIAKITE, S-B. (2009c), *Précis de l'économie de la micro-finance*, éd. Menaibuc, 98p
- DIAKITE, S-B. (2000), *Micro-finance et financement du développement*, éd. Menaibuc, Paris, 136p.
- GUERIN, I. (2003), *Femmes et micro-finance: espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, éd. Des Archives contemporaines, 131p.
- KIKATA, P-N. (2005), « Assistance et encadrement des structures du système de financement décentralisé en RDC », in *Rifidéc, Kinshasa*, p1-12.

KOBIANE, J-F. (1988), « Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à partir des caractéristiques de l'habitat », in *Francis Gendron* (dir), *Crises, pauvreté et changement démographiques dans les pays du sud*, éd.de Boeck Université, p.7-82.

SALAMA, P. et VALIER, J. (2008), *Pauvreté et inégalité dans le tiers-monde*, éd. La découverte, Paris, p.105

SCHREINER, M., et VONDERLACK, R-M. (2003), « Femmes, micro-finance et épargne: quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles », in *Journal of International Development*, Vol.14, p.591-603

Institut National de la Statistique (2004), Enquête1, 2,3, Résultats définitifs, p.1-50.